



Nouvelle procédure de saisie de licences



Bonjour,

La Fédération Française de Basket-Ball met en place une nouvelle procédure pour saisir les licences ; auparavant vous receviez un dossier club à nous retourner avec différentes pièces, dont le document de la FFBB qui devait être rigoureusement rempli et le règlement de la cotisation pour la saison.

A compter du 1er Juin 2020, ce sont les licenciés eux-mêmes qui devront saisir leur propre licence. Comment cela se passe-t-il ?

- Vous allez recevoir un mail avec un lien ; ce lien sécurisé vous ouvrira la plateforme e-Licence et vous pourrez ainsi commencer à saisir les différents champs demandés.

- Vous ne pourrez valider votre enregistrement que si tous les champs sont remplis :

* **Certificat médical obligatoire pour tout le monde datant d'après le 28 Mai 2020.** Pour toutes les catégories joueurs Compétition (de U7 à Seniors compris, vous devez barrer la mention « pratique du basket ou du sport » et garder « pratique du basket en compétition ou du sport en compétition ». Pour cela, merci d'utiliser le document joint « demande de licence » et de faire remplir le carré certificat médical par votre médecin. Il vous sera demandé de le joindre durant votre saisie.

* Copie de la carte d'identité pour tous les nouveaux majeurs = licenciés nés en 2002, pour toute création de licence pour les adultes et pour toutes les mutations.

* La partie assurance - Rappel : nous vous le recommandons fortement, elle complète votre mutuelle en cas d'accident/blessure durant un entraînement ou un match. L'option A est comprise dans le prix de la licence. Pour les autres options il faut rajouter la différence au coût de la cotisation à verser au club. *Exemple : si je prends l'option B et que je suis en Seniors, le montant de ma cotisation sera 205 € + (8.63 (option B) - 2.98(option A)) = 210.65 €.*

* La partie dopage à remplir pour les mineurs.

* La charte d'engagement ne concerne que les joueuses/joueurs qui évoluent en Seniors Prénational ou Championnat de France.

* La photo numérique.

- Une fois votre pré-inscription validée sur la plateforme, le club recevra un message pour vérifier et valider votre demande de licence. **Nous ne validerons la licence et serez donc qualifié, que lorsque nous aurons reçu de votre part le règlement de votre cotisation via les différents moyens mis à disposition (Cf imprimé club)**

En cas de difficulté, vous pouvez nous joindre par mail : ucknefbasket@wanadoo.fr ou par téléphone 0297636742